

DOSSIER BILAN



APPEL À PROJETS 2022

AGIR POUR PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES



MAINTENIR LA VOCATION NOURRICIÈRE DES TERRES

grâce à des dynamiques territoriales collectives

Chaque semaine, 700 ha d'espaces agricoles et naturels sont recouverts de béton. Aujourd'hui **les terres agricoles se font de plus en plus rares et sont convoitées et exposées à la spéculation immobilière.**

Cet appel à projet commun avait pour objectif, d'une d'une part, de contribuer à **enrayer la disparition des terres** et d'autre part, de soutenir des solutions innovantes de maîtrise foncière, capables de **préserver la vocation agricole et nourricière** des terres sur le long terme.



A travers cet appel à projets commun, la Fondation Terre de Liens et la Fondation Léa Nature/Jardin BiO souhaitent faire connaître la problématique de la disparition des terres et appuyer l'émergence de tout type d'initiatives positives permettant la **préservation des terres, les alternatives à l'artificialisation, la réhabilitation de friches et les initiatives de maîtrise foncière sur le très long terme.**



10 LAURÉATS

Le jury est composé de membres de la Fondation Léa Nature, de la Fondation Terre de Liens et du mouvement Terre de Liens.



100 000 €

C'est le montant total des soutiens attribués dans le cadre de cet appel à projets.

LES AXES PRIORITAIRES

- Les actions de médiation foncière comme le diagnostic foncier, la veille foncière, la médiation locative, etc.
- L'ingénierie de montage d'outils de portage foncier par les citoyens
- Les études de faisabilités et diagnostics agricoles visant par exemple la mutation de grands domaines et l'installation de paysans en AB ou la réhabilitation de friches

LA CARTE DES LAURÉATS

CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS
PAYS DE LA LOIRE

PAGE 4

MAIRIE DE
COIGNIÈRES

PAGE 7

CIVAM
LE SERPOLET
PAGE 4

CIAP 22
PAGE 6

DU GRAIN AU
PAIN ET PAS QUE !
PAGE 6

LES TISSERANDS
PAGE 7

APOCEMAM
PAGE 3

COMMUNE DE
PERRIGNY
PAGE 5

ADDEAR DU GARD
PAGE 3

CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT DU
PARC NATUREL DES
PRÉALPES D'AZUR
PAGE 5



Préfiguration d'une association foncière locale pour la Montagne Limousine

APOCEMAM

 NEDDE (87)

Comme beaucoup de zones rurales, le plateau de Millevaches doit faire face au départ à la retraite d'un nombre considérable d'agriculteurs. Ces terres libérées risquent d'aller à l'agrandissement des fermes voisines, d'être reprises pour des installations agricoles dépendantes de groupes agro-alimentaires, ou bien encore d'être transformées en monoculture de résineux. Pour éviter cela, l'association travaille à la création du premier outil de portage foncier géré directement par les habitant.e.s du territoire. Ce projet encourage une utilisation des terres qui permette l'installation de jeunes dans une logique d'agriculture paysanne et de diversification des productions au bénéfice du territoire. L'objectif est de faire de la terre un « commun » dont la propriété puisse être collective et pérenne sur le long terme de manière à garder une maîtrise locale sur le foncier, faciliter le travail de production agricole tout en préservant la qualité des eaux et de l'environnement.

> [HTTPS://WWW.AGRICULTUREPAYSANNE.ORG/GARD](https://www.agriculturepaysanne.org/gard)

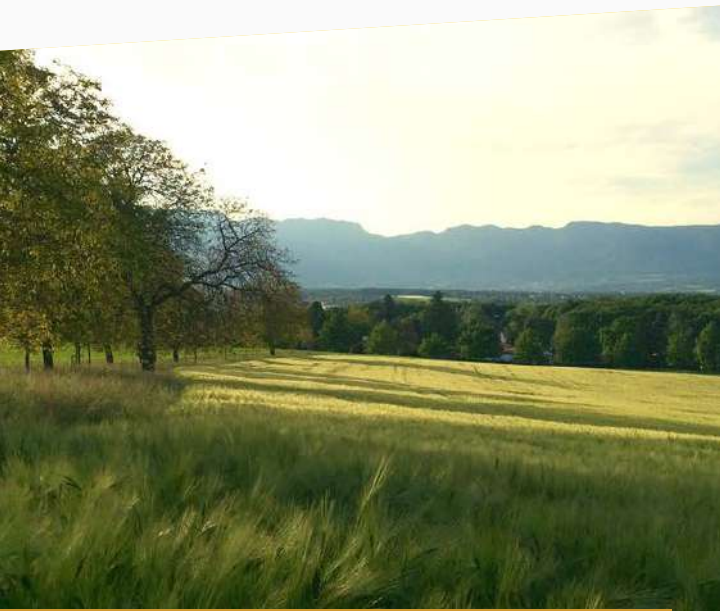
ADDEAR DU GARD

 MARUEJOLS-LES-GARDON (30)

Le domaine familial historique de Malaïgue est constitué de 52Ha de vignes et céréales. En l'absence de reprise familiale, il a sollicité l'ADDEARG pour permettre la pérennisation de sa vocation agricole et accompagner l'évolution de ce lieu vers une gestion horizontale et collective de type Scop. Le projet consiste ainsi à intégrer de nouvelles productions en complémentarité avec les productions existantes : atelier de maraîchage, atelier de boulangerie adossé à la production de céréales, petits ruminants... Il s'agit donc de créer de l'emploi, en adéquation avec les besoins du territoire, ainsi que de trouver des statuts appropriés à ce projet global, notamment concernant la sécurisation du foncier.



Transformation d'une ferme viticole en ferme diversifiée gérée par un collectif



Expérimentation d'une veille foncière citoyenne en région Doloise

> [HTTPS://LESERPOLET.ORG/](https://leserpolet.org/)

CIVAM LE SERPOLET



DOLE (39)

Lauréate de l'appel à projet en 2021, l'association a mis en place une méthodologie de diagnostic foncier pour répondre aux sollicitations des propriétaires fonciers, et futurs cédants. Cette méthode comporte un guide d'entretien adapté aux besoins de l'association, une grille d'analyse des terres ainsi qu'une cartographie des terres potentiellement disponibles sur le secteur Dolois. Aujourd'hui, les bénévoles, citoyens du territoire, ont exprimé le souhait d'aller plus loin en matière de foncier en expérimentant la veille foncière citoyenne. L'objectif est d'identifier des terres prochainement disponibles pour une activité agricole. L'association proposera ainsi des actions concrètes pour garantir le maintien de la vocation agricole des terres, dans le respect de l'environnement.

> [HTTPS://CENPAYSDELA LOIRE.FR/](https://cenpaysdelaloire.fr/)

CEN PAYS DE LA LOIRE



NANTES (44)

Le projet vise l'acquisition d'un ensemble de 22,8 hectares d'espaces naturels sur la Commune d'Orée d'Anjou, en Maine-et-Loire.

Les terrains qu'il est proposé d'acquérir sont situés dans le fond de la vallée et sur les coteaux de la Divatte, dans un contexte très bocager (haies, mares, prairies) typiques des vallons confluents de la Loire, et dans le lit majeur de la Loire, dans un complexe de zones humides inondables. L'acquisition de ces terrains assurera le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, la conservation des paysages agropastoraux de la vallée de la Loire et de la biodiversité liée à ces écosystèmes.



Acquisition foncière sur la Ferme des Genettes à la confluence de Loire et de la Divatte



Mobiliser le foncier délaissé pour engager la Vallée de la Vallière dans un nouveau projet de territoire agroécologique

COMMUNE DE PERRIGNY

 PERRIGNY (39)

La Commune de Perrigny est le porteur de projet pour un collectif composé par l'association Défense Vallée Vallière (DVV) et les communes de Perrigny, Revigny, Montaigu, Conliege. Depuis 2019, le collectif a engagé un projet de revalorisation paysagère de ce territoire enclavé, en déprise agricole et sujet à diverses nuisances. Il s'agit aujourd'hui d'accélérer le travail engagé sur la réhabilitation des friches de ces territoires. L'enjeu est de repérer les propriétaires des parcelles, les contacter, acquérir le foncier, procéder à leur défrichement et les valoriser. Ce projet pourrait constituer un laboratoire d'expérimentation pour le Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays Lédonien et pour le Jura plus largement (agir sur le foncier, installer des productions répondant aux besoins alimentaires identifiés, prendre en compte les enjeux environnementaux).

> [HTTPS://WWW.CDDPNR06.ORG/](https://www.cddpnr06.org/)

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PARC NATUREL DES PRÉALPES D'AZUR

 ST VALLIER DE THIEY (06)

Un diagnostic parcellaire a été réalisé sur 87ha en bordure de l'Estéron afin de connaître l'historique de ces terrains, leurs usages actuels, les infrastructures et la vocation agricole des terres. L'opportunité d'installations agricoles et forestières a été démontrée et a suscité l'engouement de certains propriétaires, élus et agriculteurs des alentours. Le projet propose une animation pour le montage d'une association foncière réunissant les propriétaires et facilitant une gestion collective du foncier en vue de sa mise à disposition. L'objectif est également de mobiliser les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, chasse et institutions) afin de mettre en place une gestion concertée de ces terrains et planifier la reconquête agricole.



Expérimentation d'une animation foncière participative, sur la base d'un diagnostic parcellaire, sur les terrains en bordure de l'Estéron à Briançonnet



Portage d'activité sur les Côtes d'Armor

> [HTTPS://WWW.CAE22.COOP/CIAP-LA-COOPERATIVE-DES-PAYSANS-CREATIFS.HTML](https://www.cae22.coop/ciap-la-cooperative-des-paysans-creatifs.html)

CIAP 22

📍 SAINT BRIEUC (22)

Après deux expériences de portage, un sur un projet arboricole et un sur un projet en élevage, et face à une demande croissante d'accompagnement, l'association souhaite développer son activité de portage d'activité agricole pour favoriser les installations en agriculture paysanne. Le projet s'articule autour de trois outils : l'hébergement juridique et comptable des porteurs de projets ; des prêts court-terme auprès des banques pour permettre au porteur de projet d'investir dans le minimum nécessaire au démarrage de l'activité et un accompagnement par le territoire via les « groupes d'appui locaux ». Ceux-ci ressembleront des paysans, des citoyen.ne.s, des élu.e.s autour du porteur de projet pour l'accompagner techniquement, moralement et l'entourer selon les différentes étapes de son installation

> [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/DUGRAINAU.PAINETPASQUE/](https://www.facebook.com/dugrainau.painetpasque/)

DU GRAIN AU PAIN ET PAS QUE !

📍 LOCMARIA (56)

L'association a pour but de contribuer à relancer une filière céréalière et meunière à Belle-Île en Mer. En effet cette île, dont la culture du blé était nettement majoritaire jusqu'au début du XXe siècle, ne dispose plus de farine locale depuis 1953. Le projet consiste à pouvoir défricher des parcelles soigneusement identifiées (en contrat avec des propriétaires – parfois nombreux pour une même parcelle – et un ou des agriculteurs). L'association sera l'interface entre les propriétaires qui, pour diverses raisons ne procèdent pas au défrichage de leurs parcelles, et le ou les agriculteurs qui pourraient contribuer à relancer la culture de céréales en agriculture biologique pour la production de farines alimentaires.



Défrichage d'anciennes terres agricoles pour mise à disposition d'un agriculteur pour la culture de blés et autres céréales



Achat de terres agricoles pour développer des agricultures paysannes collectives

>[HTTPS://WWW.COIGNIERES.FR/EQUIPEMENT/MAIRIE-DE-COIGNIERES/](https://www.coignieres.fr/equipement/mairie-de-coignieres/)

MAIRIE DE COIGNIÈRES

 COIGNIERES (78)

Les cultures sur la commune de Coignières sont des cultures céréalières commercialisées en circuits longs. Au travers de ce projet, la municipalité de Coignières souhaite développer sur son territoire une alimentation en circuit court, en production biologique : productions maraichères, productions fruitières, élevage et plantes médicinales et aromatiques. La commune étant déjà propriétaire de quelques hectares, elle souhaite y favoriser l'implantation de nouvelles activités. La stratégie foncière permettra d'engager des échanges avec les propriétaires du territoire qui pourraient mettre à disposition des terres à des porteurs de projets, vendre des terres à la commune ou mettre en place des coopérations avec les agriculteurs du territoire

LES TISSERANDS

 SAINT MOREIL (23)

Suite au départ en retraite d'éleveur-euses laitières en 2020, l'association a loué et cultivé une partie des terres (10ha) afin d'empêcher qu'elles partent à l'agrandissement d'exploitations en conventionnel, et qu'elles facilitent l'accès à la terre à des personnes qui veulent imaginer et mettre en oeuvre d'autres formes de production de nourriture. Depuis 3 ans, il y a eu sur ces terres, du pâturage, des fenaisons, des plantations de fruitiers, et des cultures (céréales, légumineuses, oléagineuses) menées en agroforesterie et principalement en traction animale.

L'association souhaite, après 3 ans de location et d'utilisation, acheter ces terres pour pérenniser le projet agricole débuté, et assurer une production de nourriture biologique diversifiée sur le territoire.



Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs pour permettre une alimentation saine en circuits courts



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, LA FONDATION TERRE DE LIENS A POUR
OBJET DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN AGISSANT SUR LE PATRIMOINE
FONCIER, RESSOURCE RARE ET SUPPORT DE LA BIODIVERSITÉ ET DU
DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE.



LA FONDATION LÉA NATURE/JARDIN BIO A POUR OBJECTIF DE FAVORISER
LA SAUVEGARDE DE LA NATURE, DE PRÉVENIR DES IMPACTS DE LA
DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ DE L'HOMME ET
CONTRIBUER À LIMITER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN
PROTÉGEANT LA BIODIVERSITÉ.

Fondation Léa Nature / Jardin BiO :
contact@fondationleanature.org

Fondation Terre de liens :
fondation@terredeliens.org

